

■ **Société Immobilière du Lumen**, à Lausanne, CH-550-0071141-6, société anonyme (FOSC du 18.05.2006, p. 14/3381352). Statuts modifiés le 16 avril 2008. Nouvelle raison de commerce: **Société Immobilière du Lumen SA**. Les 3'820 actions A au porteur de CHF 5 et 116'740 actions B au porteur de CHF 5 formant l'entier du capital-actions sont transformées en 3'820 actions A nominatives de CHF 5 et 116'740 actions B nominatives de CHF 5. Capital-actions entièrement libéré: CHF 602'800, divisé en 3'820 actions A nominatives de CHF 5, privilégiées quant au dividende et au produit de liquidation, et 116'740 actions B nominatives de CHF 5, toutes avec restrictions à la transmissibilité selon statuts. Pasche Marcel n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: ECOFISC, Fiduciaire et Gérance Michel Pasche (CH-550-1040465-3), à Lausanne.

Registre journalier no 5155 du 25.04.2008
(04458000 / CH-550.0.071.141-6)